



BIEN VIVRE

L'écomobilité, alternative à la voiture individuelle

72 % des Français se rendent au boulot avec leur voiture. Mais d'autres modes de transport se développent en ville.

écologie

Paris, Lyon, Bordeaux, Caen, Le Havre... De nombreuses villes ont connu des alertes à la pollution de l'air. De quoi nous inciter à repenser notre façon de nous déplacer. « En France, la voiture reste de loin le moyen le plus plébiscité pour les trajets domicile-travail, rappelle ainsi Johan Ransquin, chef du service transports et mobilité à l'Ademe. Or elle est en général occupée par une seule personne et est utilisée à peine 5 % du temps dans une journée ! »

Autopartage, vélo électrique

Alors pourquoi ne pas partager un véhicule à plusieurs ? Le covoiturage permet non seulement de limiter les nuisances et la circulation, mais en plus de diviser les frais. D'après une étude publiée en octobre 2014 par 60 millions de consommateurs et Mediaprism, 42 % des Français auraient déjà expérimenté cette solution. C'est le cas de Daniel Lanet, un ancien preneur de son installé à Golfe-Juan (06). « J'ai l'habitude de rendre visite à mes proches en Bourgogne au moins deux fois par mois. Chaque fois que c'est possible, je complète les places vides dans ma voiture », explique ce retraité, inscrit sur le site Blablacar depuis février. À 51 ans, Stéphanie Feauveau, formatrice-consultante à Nantes, s'est, elle, convertie à l'autopartage. « Dès que j'ai emménagé dans l'hypercentre, j'ai souscrit à un abonnement à Marguerite, un service de location de voitures en libre-service



disponible 24/24 h et 7/7 j pour 10 € par mois, raconte-t-elle. Quand j'ai un besoin, j'effectue une réservation par téléphone ou sur Internet et je récupère un véhicule dans l'un des points de stationnement dédiés. »

On peut aussi adopter un mode de déplacement actif comme le vélo, rapide, non polluant et bon pour la santé. « Pour les trajets moyens, l'idéal est d'opter pour le vélo électrique, qui pour un budget de 1500 à 2500 € à l'achat permet de lisser toutes les contraintes de la bicyclette classique : le relief, la transpiration... », conseille Jean Venet, responsable du magasin Altermove à Lyon. Infirmier libéral âgé de 33 ans, Florent Blé en est devenu un inconditionnel : « J'effectue toutes mes tournées à domicile avec, soit 40 km par jour. L'effort est réduit de 20 à 50 %. En été, quand il fait très chaud, cela me permet d'arriver un peu plus présentable chez mes patients. »

LA TROTINETTE ÉLECTRIQUE SE HAUSSE DU COL

Elle est absente des enquêtes sur les déplacements menées par le Ceru. Et pourtant, c'est devenu le petit véhicule urbain par excellence ! Avec 20 à 30 km d'autonomie, la trottinette électrique permet de parcourir de petits trajets en ville en s'épargnant une correspondance. Moins lourde et encombrante qu'un vélo, elle se transporte très facilement, que ce soit dans un coffre de voiture ou dans le bus ou le métro. Une solution multimodale qui coûte en moyenne 800 à 1000 € à l'achat.